

## COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/09/2006

Présents: JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe, KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, HINGER Christophe, LABART Aurélie. Absent(s) : Absent(s) excusé(s) : JUNIER Norbert, Absents(s) représenté(s) : Secrétaire de séance: LABART Aurélie

### LOCATION LOGEMENT COMMUNAL Type F3 -Grande Rue à Battrans

Monsieur le Maire expose et présente les candidatures pour la location du logement Type F3 suite au préavis de fin de bail de François JEUDY ; 5 candidatures sont parvenues en mairie:

- \*Mme Catherine MAILLARD de Rigny
- \*Mr Michel RIMET DE Battrans
- \*Mme Christine CHAMBLANC de Battrans
- \*Mme Christine LAMBERT de Battrans
- \*Melle JEUDY Laurence de Battrans

A l'issue du vote à bulletin secret, le logement est attribué à Mme Christine CHAMBLANC, avec 6 voix (4 voix à Christine LAMBERT); Le loyer mensuel est fixé à 262.OOE Le bail prendra effet au 01/12/2006

Les membres présents chargent le Maire de rédiger le bail et l'état des lieux avec La locataire entrant, et l'état des lieux avec le locataire sortant

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE GRAY

Mr Michel Alliot Président de la Communauté de Communes du Val de Gray, fait une présentation du fonctionnement de cette institution, (pour mémoire Mr Le Préfet demande aux communes non adhérentes de formuler leur adhésion ou leur non adhésion avant le 21/10/2006; un échange a lieu entre les membres du Conseil Municipal et Mr le Président; une étude financière est demandée afin de mieux mesurer l'impact d'une décision en matière de fiscalité; le Conseil Municipal se prononcera lors d'une prochaine réunion.

### Questions diverses:

- **Sentier des Morts** : Le maire informe les conseillers que Mr Alphonse Lambert, propriétaire concerné, a écrit qu'il ne souhaitait pas acquérir la partie du sentier entre ses deux parcelles. En conséquence, l'étude du déplacement de ce sentier sans son aliénation se poursuivra selon la délibération du 9/09/2005 (une enquête d'utilité publique sera lancée le moment venu). - **Réfection du parvis du lavoir** : devant l'absence de devis d'entreprises sollicitées, le Maire propose de faire réaliser une étude par un cabinet de maîtrise d'oeuvre; les conseillers donnent leur accord.
- **Le matériel informatique** donne des signes de faiblesse, le conseil municipal donne son accord au Maire pour rechercher le P.C. adapté (selon cahier des charges du Conseil Général 70) aux meilleures conditions du marché.
- Quelques conseillers craignent que le petit plan d'eau du **terrain de loisirs** ne soit un danger pour les enfants. Celui-ci étant en pente douce et peu profond, le Maire et d'autres conseillers pensent qu'il n'y a pas plus de danger à cet endroit qu'en d'autres lieux : lavoir, rivière, route... partout où les parents surveillent naturellement leurs jeunes enfants. Toutefois, l'aménagement de ce site (intervention prochaine de la Maison Familiale Rurale de Chargey-les-Gray) sera l'occasion de rechercher la réglementation en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30

Le Maire,  
Gilbert JEANGUYOT.